

APRÈS ART. PREMIER

N° 778

## ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2025

---

PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS LE SECTEUR  
ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 1522)

Commission	
Gouvernement	

N° 778

## SOUS-AMENDEMENT

présenté par  
M. Laisney

à l'amendement n° 192 de M. Tavel

-----

### APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.